

Bretagne Vivante – SEPNB

recrute

3 bagueur(se)s agréé(e)s en CDD 3 aides-bagueurs bénévoles indemnisé(e)s

Dans le cadre du programme européen Life-Nature « conservation du phragmite aquatique en Bretagne », et du suivi de l'espèce en Bretagne en migration, Bretagne Vivante recrute pour l'été 2008 :

1. un bagueur(se) agréé(e) en CDD de 2 mois, du 1er août au 30 septembre pour un échantillonnage procolé sur une quinzaine de site en Bretagne (2 passages de 3-4 jours par site). Ce protocole a été utilisé en 2002 pour un inventaire régional. Sa réplique en 2008 permettra de faire une comparaison avec 2002. Le bagueur est aidé d'un aide-bagueur, bénévole indemnisé. L'équipe est autonome pour son hébergement mais Bretagne Vivante fournit le véhicule utilitaire qui peut servir de bivouac. Le bagueur fournit son propre matériel. La longueur de filet est de 120 m. Le bagueur remet ses fiches de captures par site à la fin de la mission (pas de rapport rédigé). Salaire mensuel brut : 1 530 €
 2. un bagueur(se) agréé(e) en CDD de 15 jours, du 10 au 25 août pour un échantillonnage procolé sur le site de Rosconnec (Dinéault - 29). Ce protocole a été utilisé en 2002 pour un inventaire régional. Sa réplique en 2008 permettra de faire une comparaison avec 2002. Le bagueur est aidé d'un aide-bagueur, bénévole indemnisé. L'hébergement de l'équipe est pris en charge par Bretagne Vivante à proximité (chambre d'hôte ou bungalow). L'équipe est autonome pour ses déplacements. Le bagueur fournit son propre matériel. La longueur de filet est de 120 m. Le bagueur remet ses fiches de captures à la fin de la mission (pas de rapport rédigé). Salaire mensuel brut : 1 530 €
 3. un bagueur(se) agréé(e) en CDD de 15 jours, du 10 au 25 août pour un échantillonnage procolé sur le site de Pen Mané (Locmiquélic - 56). Ce protocole a été utilisé en 2002 pour un inventaire régional. Sa réplique en 2008 permettra de faire une comparaison avec 2002. Le bagueur est aidé d'un aide-bagueur, bénévole indemnisé. L'hébergement de l'équipe est pris en charge par Bretagne Vivante à proximité (chambre d'hôte ou bungalow). L'équipe est autonome pour ses déplacements. Le bagueur fournit son propre matériel. La longueur de filet est de 120 m. Le bagueur remet ses fiches de captures à la fin de la mission (pas de rapport rédigé). Salaire mensuel brut : 1 530 €
- un(e) aide-bagueur bénévole indemnisé(e) pour assister le bagueur n°1. Durée 2 mois du 1er août au 30 septembre. Indemnisation : 17,53 € par jour
 - un(e) aide-bagueur bénévole indemnisé(e) pour assister le bagueur n°2 de Rosconnec. Durée 15 jours du 10 au 25 août. Indemnisation : 17,53 € par jour
 - un(e) aide-bagueur bénévole indemnisé(e) pour assister le bagueur n°3 de Pen Mané. Durée 15 jours du 10 au 25 août. Indemnisation : 17,53 € par jour

Merci de faire parvenir votre CV ainsi que les coordonnées de personnes référentes,
pour le 29 février au plus tard, à :

Arnaud Le Nevé, Bretagne Vivante – SEPNB, 186 rue Anatole France, BP 63121,
29231 Brest cedex 3; courriel : life-phragmite@bretagne-vivante.asso.fr